



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET  
bureau de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 20 avril 2011

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **DES SOLUTIONS D'HEBERGEMENT PROPOSEES AUX FAMILLES INSTALLÉES DANS DES LOCAUX DE L'HÔPITAL CIVIL**

Depuis lundi soir, à l'initiative des associations RESF et Droit Au Logement, douze familles d'origine étrangère, - représentant 53 personnes dont 30 enfants – occupaient illégalement des locaux de la « médicale A » de l'hôpital civil de Strasbourg.

En fin de matinée, à l'initiative de la Préfecture, les services de l'Etat, de la Ville de Strasbourg et du Conseil Général du Bas-Rhin, en présence du directeur des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, ont rencontré les familles présentes sur place ainsi que les représentants des associations RESF et DAL.

Chacune des familles s'est vu proposer une solution d'hébergement en hôtel ou en structure.

Ces propositions ont été acceptées et les intéressés rejoignent actuellement leurs lieux d'accueil.